

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 56 (1927)
Heft: 1

Artikel: Les classes faibles
Autor: Meyer, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039276>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de France en faisant confectionner des layettes à leurs élèves. D'autres participent à des œuvres diverses : pouponnières, équipes sociales. Certaines, dans les campagnes privées de prêtre, font le catéchisme à leurs élèves en dehors des heures de classe. Enfin, chaque année, un certain nombre quittent le groupe pour devenir religieuses dans les Congrégations contemplatives, charitables ou missionnaires.

Les motifs d'espérer ne font donc pas défaut aux Davidées. Les témoignages incessants fournis par les nouvelles venues prouvent l'opportunité providentielle de cette « amitié ». Parmi ces témoignages, les plus curieux sont ceux des institutrices d'abord prévenues contre le groupement. Les critiques ne manquent pas et trompent parfois pour un temps les meilleures âmes. Mais les épreuves sont le sceau apposé par Dieu à ses œuvres et la vérité brille peu à peu pour les âmes droites comme elle continue à conduire ces âmes.

On ne saurait mieux conclure qu'en répétant les paroles que le Saint-Père a dites aux Davidées, lors de leur pèlerinage à Rome, en 1923, paroles qui constituent, pour le groupement, — avec la bénédiction de la plupart des Evêques de France — un encouragement puissant qui assure sa vie en multipliant ses espérances : « Nous vous félicitons du bien que vous vous faites à vous-mêmes et de celui que vous faites autour de vous. Nous vous félicitons d'avoir manqué en partie votre programme ; comme la Davidée Birot de René Bazin, vous désirez être « des femmes inconnues, mais capables de bien » ; capables de bien vous l'êtes et vous le deviendrez de plus en plus. Mais vous n'êtes pas des inconnues !... Ici, au Vatican, vous avez été présentées plusieurs fois déjà... vous n'êtes pas des inconnues dans votre milieu et c'est nécessaire, car la lumière ne doit pas rester sous le boisseau. Faites connaître la Vérité dans le domaine de l'intelligence et du cœur où vous travaillez. » Un autographe du Saint-Père résume enfin le programme des Davidées : « A nos très chères Filles les institutrices Davidées que groupe le but aussi noble et saint que bienfaisant, de développer leur connaissance de la religion, leur fidélité à sa pratique, leur piété et leur zèle professionnel, de tout cœur nous accordons la bénédiction apostolique. »

Les classes faibles

M. Balmer vient de publier, dans la *Collection d'Actualités pédagogiques*¹, une très intéressante étude sur les classes dites faibles. Il a divisé son ouvrage en trois parties, dans lesquelles il examine successivement le *développement et l'organisation* des classes sélectionnées, puis les *recherches* faites dans les écoles de Genève et enfin, en matière de conclusion, la *portée sociale* des classes faibles.

¹ Chez DELACHAUX et NESTLÉ, Neuchâtel, 3 fr. 25.

Examinons la première partie concernant le *développement et l'organisation des classes* sélectionnées.

Le trait caractéristique, marquant l'évolution de l'école moderne, est, nous dit M. Balmer, la différenciation et la sélection des élèves d'après leurs aptitudes mentales, et c'est ainsi qu'il faut citer, parmi les innovations en matière d'organisation scolaire, trois étapes parcourues, c'est-à-dire l'éducation des élèves anormaux, celle des élèves faibles et celle des élèves surnormaux.

Pour bien situer dans cette étude sur les classes sélectionnées les classes dites faibles, disons d'abord quelques mots sur l'*éducation des anormaux*. A ce sujet, bornons-nous à donner quelques renseignements concernant la Suisse.

Déjà en 1841, un asile pour anormaux fut fondé à l'Abendberg, près d'Interlaken. En 1890, le nombre de ces asiles était de huit. Puis on commença à réunir ces enfants anormaux dans des classes spéciales, dont les premières s'ouvrirent en 1881, à Coire ; en 1882, à La Chaux-de-Fonds, et en 1888, à Bâle. Enfin, en 1921, 70 localités possédaient des classes spéciales, fréquentées par 3,300 élèves suisses ; à côté de cela, ne se trouvent pas moins de 33 asiles pour enfants anormaux, vouant leurs soins à 1,534 enfants internes.

Après ce premier triage des élèves, il restait, dans toutes les classes, un certain nombre d'enfants qui, pour des raisons fort diverses, ne pouvaient suivre l'enseignement qu'avec peine. Ces élèves *faibles* ne tardèrent pas à préoccuper les autorités scolaires.

Le mérite d'avoir envisagé d'une façon systématique le problème des élèves faibles revient au Dr Sickinger, de Mannheim. Ce système de Mannheim se trouvant à la base de toute organisation scolaire, à classes faibles, nous allons en résumer les principes. D'abord, nous dit M. Sickinger, l'éducation doit adapter l'enfant à la vie sociale ; elle sera donc collective, mais elle devra satisfaire à deux conditions : la première, d'ordre pédagogique, est que tout individu, quel qu'il soit, apprenne à travailler en donnant toute sa mesure ; la deuxième, condition hygiénique, doit permettre à l'enfant d'éviter tout effort exagéré. De là la nécessité d'une division des élèves suivant leurs aptitudes mentales. Le système Mannheim comprend donc les types de classes suivantes :

1^o Les classes normales ; 2^o Les *Forderklassen* (classes faibles) ; 3^o Classes spéciales pour anormaux.

Les *Forderklassen* comprennent les élèves échouant aux promotions des écoles normales ; 2^o Les élèves dont le développement normal a été retardé pour cause de maladie ; 3^o Les élèves venant du dehors.

A l'étranger, l'Allemagne, les Etats-Unis, l'Angleterre, possèdent des classes sélectionnées selon le système Mannheim, tandis qu'en France et en Belgique les tentatives de sélection n'ont pas encore abouti. Notons qu'aux Etats-Unis, dans la ville d'Oakland, qui

comprend 26,000 enfants, il y a cinq catégories de classes : 1^o Classes spéciales pour anormaux ; 2^o Type de classes faibles pour enfants retardés ; 3^o Forderklassen pour des enfants étrangers ou retardés pour cause de maladie ; 4^o Classes normales ; 5^o Classes pour élèves surnormaux.

En Suisse, les classes faibles ont été introduites dans 18 localités. Certains cantons, comme *Zurich*, n'ont pas de classes faibles proprement dites, mais ils ont les Abschlussklassen, c'est-à-dire des leçons complémentaires données aux élèves faibles. Dans les écoles de *Lausanne*, par exemple, il y a les divisions A (pour élèves forts), B (pour élèves faibles).

A *Bâle*, les classes faibles n'existent à l'école primaire que pour les filles. A l'école secondaire, on a divisé les classes en section A (pour les élèves forts) et en section B (pour les élèves faibles). Dans la section B, l'enseignement du français est supprimé.

A *Vallorbe*, les élèves sont divisés en trois catégories.

Le premier quart comprend les élèves surnormaux ; les deux quarts moyens, les élèves normaux, et le troisième quart, les élèves faibles.

A *Genève*, on a créé, sur le modèle des Forderklassen de M. Sickinger, des classes dans lesquelles les élèves sont sélectionnés suivant leurs aptitudes mentales.

Normalement, un élève qui entre en 1^{re} classe faible, reste pendant le degré inférieur, c'est-à-dire pendant les trois premières années, dans la section faible. Une fois les trois classes parcourues, l'inspecteur décide du transfert d'un élève en 3^{me} ou 4^{me} normale. Généralement, le 30 % passe de 3^{me} faible en 4^{me} normale, et le 70 % est transféré en 3^{me} normale.

Notons que l'enseignement des classes faibles est 1^o individuel (l'effectif des classes ne dépassant pas 18 élèves) ; 2^o intuitif ; 3^o actif. (Les travaux manuels et le dessin y jouent un rôle prépondérant.) Disons encore que, à l'heure actuelle, des classes pour élèves surnormaux ont été instituées en Suisse, en Allemagne, aux Etats-Unis, en Angleterre ; par exemple Berlin, Oakland, Londres, Vallorbe en possèdent.

Nous voici à la *deuxième partie de l'étude* de M. Balmer concernant les *recherches faites dans les écoles* de Genève. Pour les recherches de psychologie expérimentale, l'auteur s'est proposé de voir si les procédés qu'on y employait, quant à la sélection, avaient réussi et de comparer la physionomie des classes faibles à celle des classes normales. Cette comparaison faite, l'auteur s'est efforcé de résoudre les problèmes suivants : 1^o Origine sociale des élèves des classes faibles ; 2^o De la physionomie des classes faibles au point de vue du développement physique ; 3^o Des aptitudes manuelles des élèves faibles ; 4^o Du développement mental des élèves faibles.

1^{er} point : *Origine sociale* des élèves des classes faibles.

Les recherches ont porté sur 90 élèves des trois premières années des classes primaires de Genève, dont une moitié appartenait aux classes normales et l'autre aux classes faibles. Les élèves des deux catégories se recrutent de milieux *sociaux très semblables* ; milieux ouvriers et milieux d'employés. Les familles dont le père exerce une profession libérale ne sont représentées que dans les classes normales et au nombre très restreint de deux.

2^{me} point : B. *Développement physique* des élèves des classes faibles. On remarque que les élèves des classes normales font une meilleure impression, à première vue, que leurs compagnons de classes faibles du degré correspondant, au point de vue de leur tenue, de leur développement physique et de leur santé apparente.

Cette infériorité se manifeste alors même que les élèves des classes faibles ont un âge réel supérieur de 3 ½ mois à celui des élèves des classes normales. Afin de comparer plus exactement les aptitudes physiques des élèves faibles et normaux, on leur a fait subir à tous les quatre épreuves suivantes :

a) La pression au dynamomètre, qui consiste à voir comment l'enfant placera l'instrument dans sa main pour que la force de ses doigts s'exerce de la manière la plus efficace ;

b) Le pas de course qui consiste en une épreuve de vitesse sur un parcours de 50 m. ;

c) Le mouvement des bras consistant à porter les bras en avant et en arrière de façon à frapper dans ses mains le plus longtemps possible, devant et derrière le corps ;

d) Le mouvement des organes de la parole consistant à répéter aussi longtemps et aussi distinctement que possible une phrase quelconque.

Ces tests de développement physique n'ont pas donné des résultats très nets, et ils nous apprennent qu'il n'existe aucune supériorité marquée dans une catégorie d'élèves. Toutefois, M. Balmer ne croit pas que les élèves faibles soient de même force physique que les élèves normaux, la moyenne des âges réels de ces derniers étant inférieure de 3 ½ mois à celle des premiers. On peut donc dire qu'à âges égaux le développement physique des élèves normaux est supérieur à celui des faibles.

3^{me} point : C. *Des aptitudes manuelles* des élèves faibles.

Le groupe d'épreuves d'aptitudes manuelles comprend :

a) Le découpage consistant à découper trois lignes courbes et brisées, larges de 1 cm., imprimées sur une feuille de papier ;

b) Le test des billes : l'élève doit introduire, au moyen de pincettes, trente petites billes dans un récipient dont l'orifice a un diamètre légèrement plus grand que celui des billes ;

c) La planche de Whipple : l'enfant est en face d'une planche dans laquelle on a découpé un certain nombre de figures simples, par exemple un carré, un losange, etc. Les figures correspondantes,

découpées en deux ou trois parties, sont placées à côté, et il doit insérer ces figures dans les parties découpées le plus vite possible.

Vu les résultats, on a constaté que les élèves faibles, grâce à un exercice régulier des travaux manuels, peuvent acquérir une adresse des mains au moins aussi grande que celle des élèves normaux, mais ces derniers seront supérieurs toutes les fois qu'il s'agit d'exécuter des travaux demandant une certaine dose d'intelligence.

4^{me} point : D. *Du développement intellectuel* des élèves faibles.

Les tests de comparaison du développement intellectuel sont de deux sortes :

a) Les tests de mémoire comportant, par exemple, la répétition d'une phrase, ou d'une série de chiffres, ou enfin d'un récit de mémoire ;

b) Les tests d'intelligence comportant, par exemple, la recherche de rimes ou de définitions.

On remarque par ces tests-là que les normaux ont une supériorité sensible et une avance d'environ une année pour le développement mental sur les élèves faibles.

Nous touchons à la conclusion, c'est-à-dire à *un aperçu sur la portée sociale des classes faibles*.

Deux arguments, l'un d'ordre pédagogique, l'autre d'ordre social, ont été avancés contre la sélection suivant les aptitudes mentales. On déplore la séparation des élèves forts et faibles comme faisant disparaître tout esprit d'émulation dans les classes faibles et comme empêchant les enfants arriérés de profiter des influences de leurs condisciples intelligents.

D'autre part, on déplore que l'école sélectionnée ne reflète pas la vie telle qu'elle est, qu'elle élève des barrières entre les hommes et qu'elle ne met pas en contact, dès leur jeunesse, les enfants appelés à travailler en commun plus tard.

A ces griefs, on peut répondre que la sélection, loin de faire disparaître toute émulation, réduit les trop grandes différences dans le développement mental à un minimum et empêche que les faibles ne se trouvent découragés par les succès de leurs camarades plus favorisés par la nature. Enfin les enfants présenteront toujours, dans leur développement, des différences dues aux influences de l'hérédité et du milieu, et l'éducation tenant compte de ces différences, l'enfant bénéficiera d'un système approprié à ses aptitudes, et il est évident que l'école veille à ce que les enfants intelligents, sans distinction d'origine sociale, puissent se développer conformément à leurs aptitudes et qu'elle ne saurait tolérer que des élèves faibles retardent les progrès des bien doués, et que, du reste, l'école donnant un enseignement rigoureusement uniforme à tous les élèves, ne saurait faire disparaître les inégalités sociales.

L. MEYER.

